



Chers confrères,

L'actualité syndicale est actuellement riche et l'AAL au sein du BLOC présente et active pour défendre les intérêts de notre profession et des patients.

Parmi les points les plus importants:

- L'AAL s'affaire toujours pour obtenir, enfin, la juste cotation de l'échographie pour l'ALR. Malgré de nombreux obstacles, les choses avancent, une réunion de la CHAP (Commission de Hiérarchisation des Actes et Prestations), au sein de laquelle l'AAL a un représentant, est prévue le 19 juin. Le principe de la reconnaissance de la rémunération de cet acte par l'UNCAM semble acquis, mais certains points techniques, comme son montant définitif, sont encore en discussion. Notre syndicat vous informera dès que possible sur le sujet.
- Au cours des négociations conventionnelles actuelles sur les "soins de proximité" et de la réunion exceptionnelle du comité de pilotage de la chirurgie ambulatoire début juin, le BLOC a remis un document ([voir pièce jointe](#)) reprenant 5 propositions fortes pour contribuer au développement de la chirurgie ambulatoire. Les médecins libéraux des blocs opératoires en réalisent les 2/3 au niveau national. Pour résumer nous pourrions dire : *"La chirurgie ambulatoire, il y a ceux qui en parlent et y trouvent subitement un intérêt économique majeur et il y a ceux qui la font (nous) depuis 25 ans malgré tous les boulets dont on nous a lestés les pieds"*.
- Aussi, l'AAL a été auditionnée, début juin, par la Cour des Comptes, à la demande de la Commission des Affaires Sociales du Sénat, sur, en autres, "La politique Conventionnelle". Parmi les documents remis par le BLOC et l'AAL aux magistrats de la Cour des Comptes, une étude sur les tarifs et l'accès aux soins chirurgicaux et une autre étude sur la démographie et les données économiques des anesthésistes-réanimateurs libéraux, qui "tord le cou" aux idées reçues sur notre profession. Parmi les informations fournies par notre étude, on s'aperçoit que, concernant nos charges, par rapport aux chiffres de la CARMF, le coût de la pratique (dont font partie les charges) pris en compte par l'UNCAM pour tarifier nos actes est largement sous-estimé (Merci encore aux syndicats polycatégoriel de nous avoir toujours bien défendu). De plus, 25% de nos actes en anesthésie-réanimation, résultent de tarifications « type » « anesthésie complémentaire » ou de « forfaits » qui n'ont jamais fait, de la part de la Caisse, d'études du coût de la pratique.
- Enfin, une audition spécifique du BLOC, à laquelle l'AAL était présente, a eu lieu récemment au Ministère des Affaires Sociales, concernant la future Loi de santé, pour cet été. Même si la teneur des échanges doit encore rester confidentielle, certains points nous préoccupent vraiment, comme la généralisation du tiers-payant ou la possible "Régionalisation" de la convention médicale, avec transfert de pouvoir aux ARS (dont on connaît les grandes capacités d'organisation et de dialogues avec les médecins libéraux...).



Syndicat des Anesthésistes Libéraux

Comme vous pouvez le constater, notre syndicat déploie beaucoup d'énergie pour vous défendre et cela depuis des années.

Mais vous, que faites-vous pour que cela puisse continuer, pour que nous soyons toujours représentatifs ?

Nous faisons ici allusion aux nombreux adhérents qui ne sont pas à jour de cotisations ou à ceux d'entre nous qui ne jugent pas utile de cotiser et pourtant...

Amitiés confraternelles.

Jérôme Vert
Président AAL
Co Président LE BLOC